

Incertitude commerciale : les entreprises face aux coûts et aux défis d'adaptation

.....

Coup de sonde de la Chambre de
commerce du Montréal métropolitain et
de la Fédération des Chambres de
commerce du Québec.

2 octobre 2026



Contexte de la collecte de données

Dans un contexte d'incertitude économique et de tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) et la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) ont consulté leurs réseaux pour documenter la réalité des entreprises.

Ce coup de sonde documente leur exposition au commerce avec les États-Unis, les effets des contre-tarifs canadiens, les solutions de remplacement et les besoins d'accompagnement. Il recueille leur point de vue sur la riposte commerciale du Canada et leur utilisation des programmes gouvernementaux.

Il explore aussi leurs perceptions en matière de compétitivité et de résilience, notamment l'évolution perçue du fardeau réglementaire et administratif, les exigences les plus lourdes et les mesures de simplification privilégiées.

Réalisé du 8 au 25 septembre 2026, le coup de sonde a recueilli les réponses de 160 participants. Les répondants sont des représentants du milieu des affaires, abonnés aux communications de la CCMM, de la FCCQ et des chambres de commerce membres de son réseau.

Lecture des résultats

Les résultats sont indicatifs et regroupent, sans pondération, les réponses des réseaux combinées de la CCMM et de la FCCQ. Les pourcentages reposent sur le nombre de répondants à chaque question, indiqué par « n ». Les questions à réponses multiples peuvent totaliser plus de 100 %.

La note méthodologique détaillée et le profil des répondants sont présentés en annexe.

Faits saillants

Exposition et coûts

45 %

se disent touchés par le ralentissement ou l'incertitude, même sans commercer directement avec les États-Unis.

65 %

déclarent que les contre-tarifs canadiens augmentent déjà, ou pourraient prochainement augmenter le coût de certains de leurs achats ou intrants.

Remises et soutien gouvernemental

49 %

jugent qu'une exemption ou une remise de droits de douane serait nécessaire.

32 %

déclarent ne pas connaître suffisamment les programmes gouvernementaux disponibles liés au contexte tarifaire.

Fardeau réglementaire et administratif

63 %

estiment que le fardeau réglementaire et administratif imposé à leur entreprise a augmenté au cours des cinq dernières années.

48 %

citent la réduction du fardeau réglementaire et administratif parmi les leviers qui contribueraient le plus à renforcer la compétitivité et la résilience de leur entreprise.

1

Des effets qui dépassent les exportateurs

.....



Même sans lien commercial direct avec les États-Unis, les entreprises se disent touchées par le ralentissement ou l'incertitude

Par quels canaux les entreprises sont exposées au commerce avec les États-Unis :

45 % **Ralentissement ou incertitude générale, sans lien commercial direct**

30 % Importation de produits américains

26 % Importation de produits américains affectés par les contre-tarifs

25 % Exportations directes de biens aux États-Unis

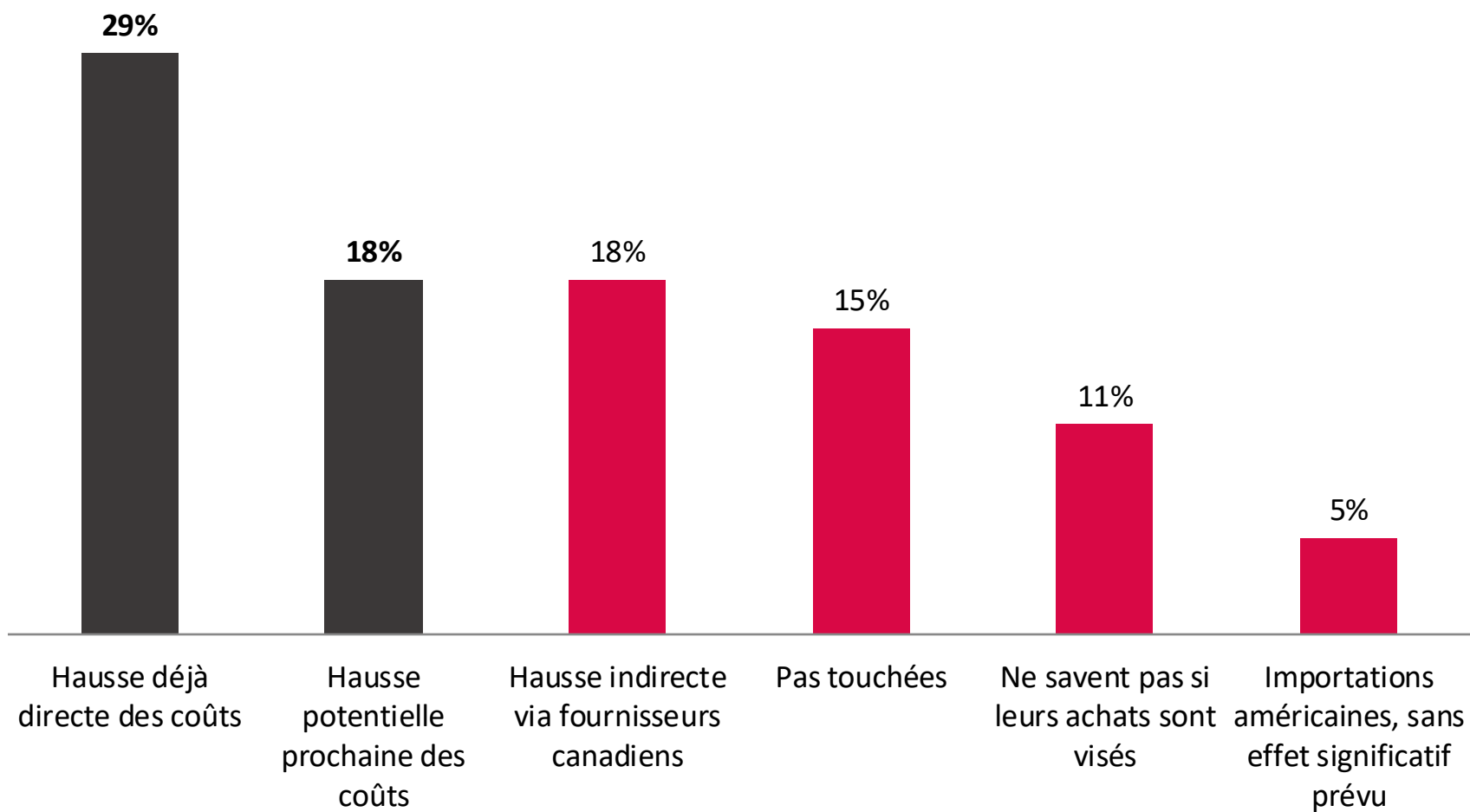
17 % Fournisseurs d'entreprises canadiennes exportant aux États-Unis

16 % Vente de services à des clients américains

14 % Activités ou investissements aux États-Unis

12 % Aucune exposition connue

Les contre-tarifs canadiens : des hausses de coûts déjà observées ou anticipées



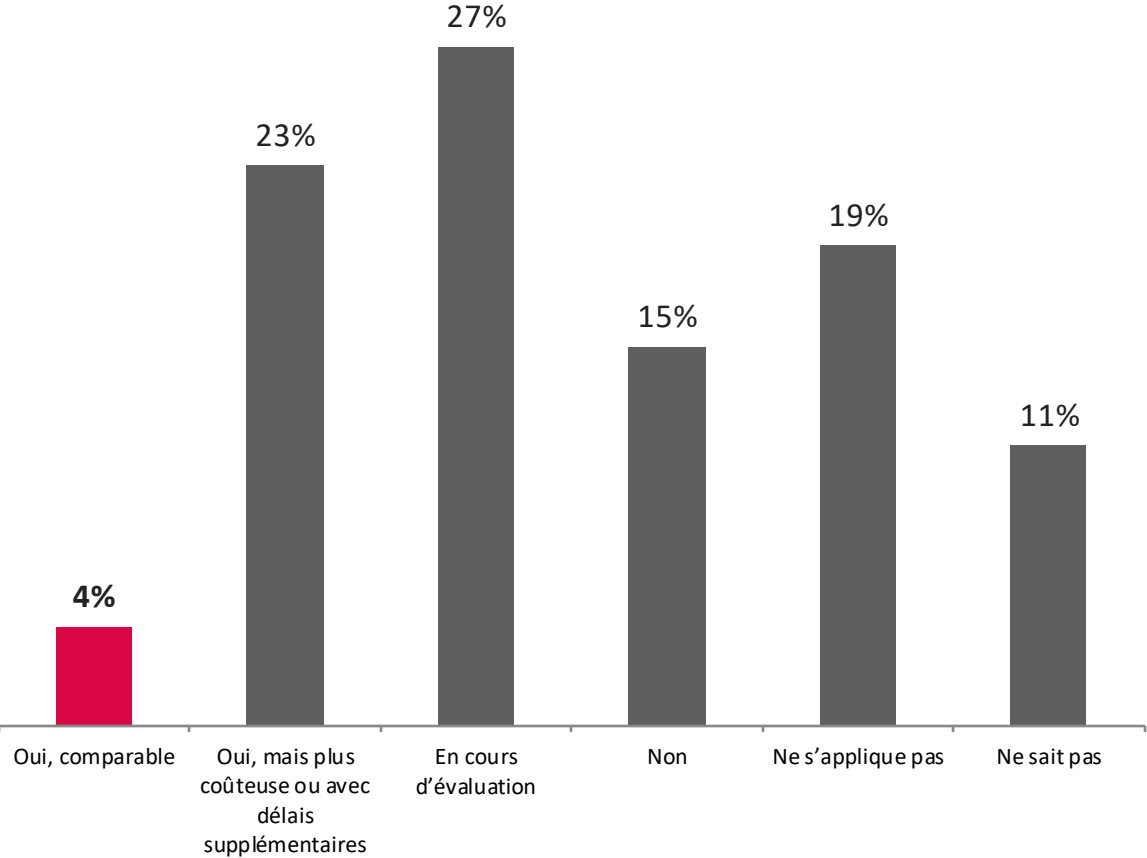
65 %

des répondants déclarent que les contre-tarifs canadiens augmentent déjà ou pourraient prochainement augmenter le coût de certains achats ou intrants.

29 % constatent déjà une hausse directe de ces coûts; 18 % l'anticipent.

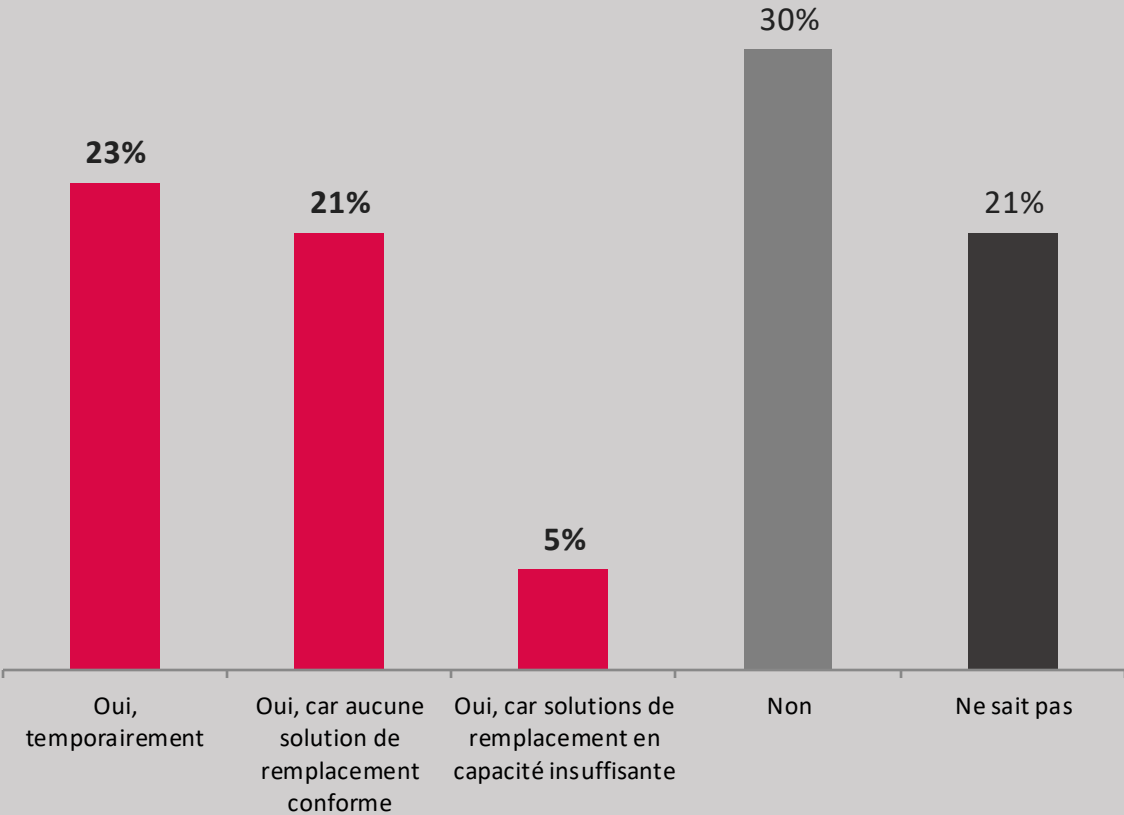
Près de la moitié des répondants jugent nécessaire une exemption ou une remise de droits de douane

Si votre entreprise est déjà ou potentiellement touchée, existe-t-il une solution de remplacement adéquate?



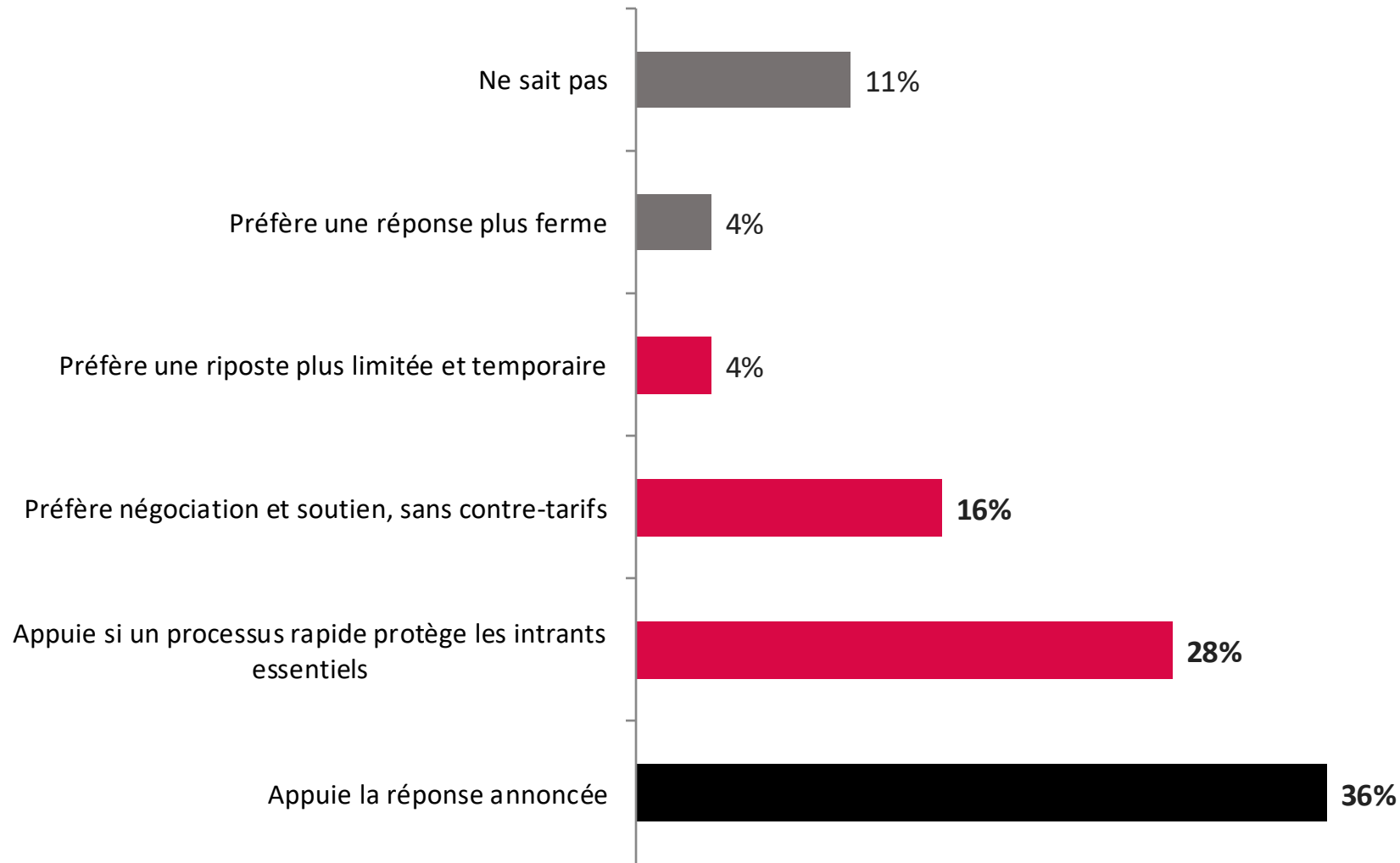
À peine **4 %** déclarent disposer d'une solution de remplacement comparable en coût et en délais

Une exemption ou remise serait-elle nécessaire?



49 % des répondants jugent qu'une **exemption ou une remise** de droits de douane **serait nécessaire**.

Riposte canadienne : près de la moitié des répondants souhaitent des protections ou une approche plus limitée



Position concernant la riposte commerciale du Canada, n=124

48 %

appuient la riposte sous conditions, souhaitent une riposte plus limitée ou privilégient une approche sans contre-tarifs.

36 % appuient la réponse telle qu'annoncée

2

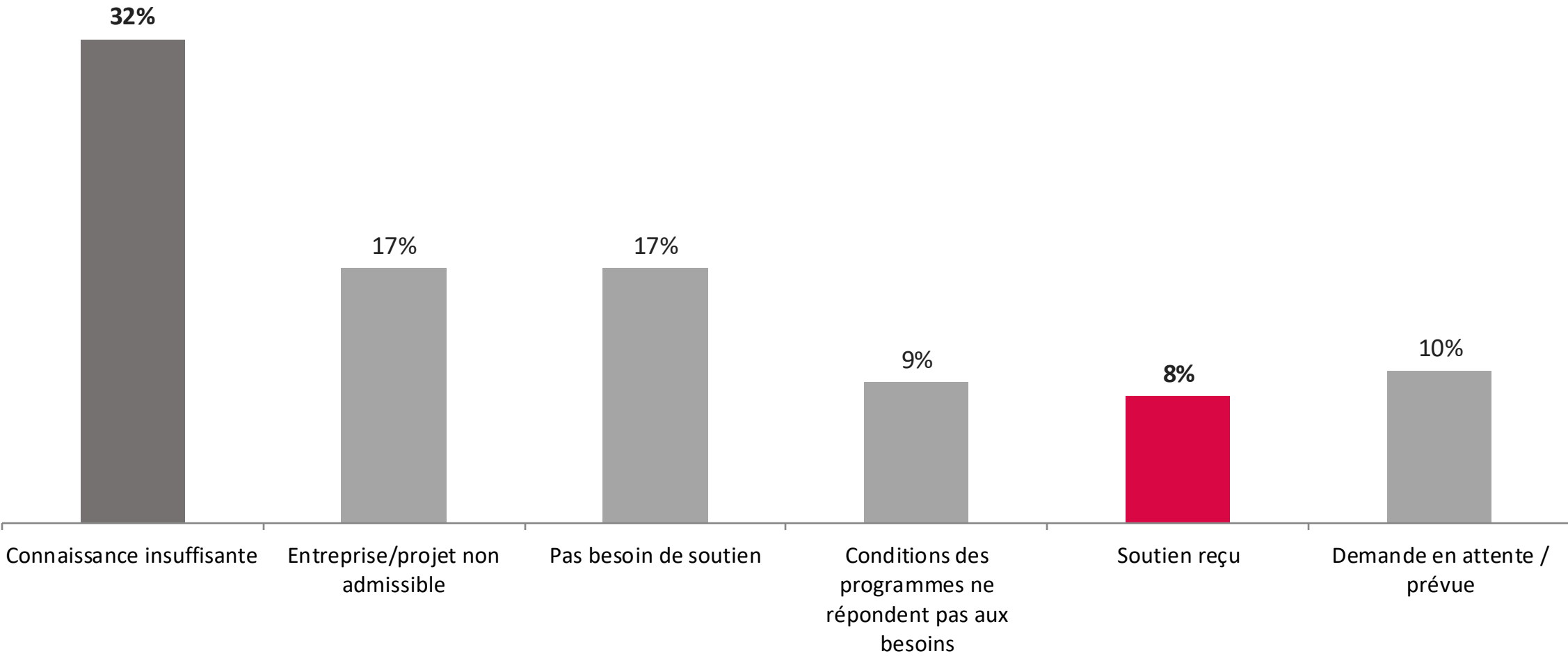
**Le manque d'information
identifié comme un frein à
l'accès aux programmes
d'aide publics**

.....



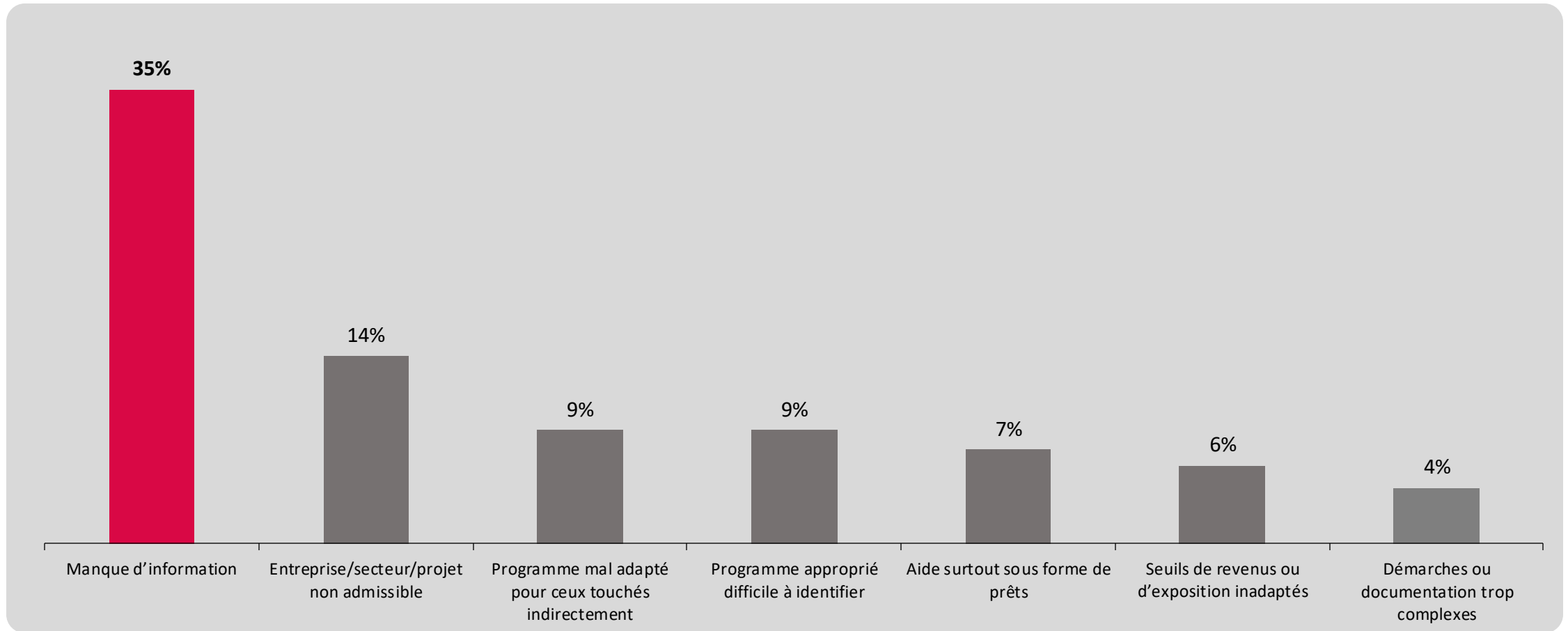
Près du tiers des répondants connaissent insuffisamment les programmes de soutien

À peine 8 % déclarent avoir reçu du soutien jusqu'à maintenant.



Le manque d'information est l'obstacle le plus cité

Quel est le principal obstacle rencontré dans l'utilisation des programmes gouvernementaux liés au contexte tarifaire ?



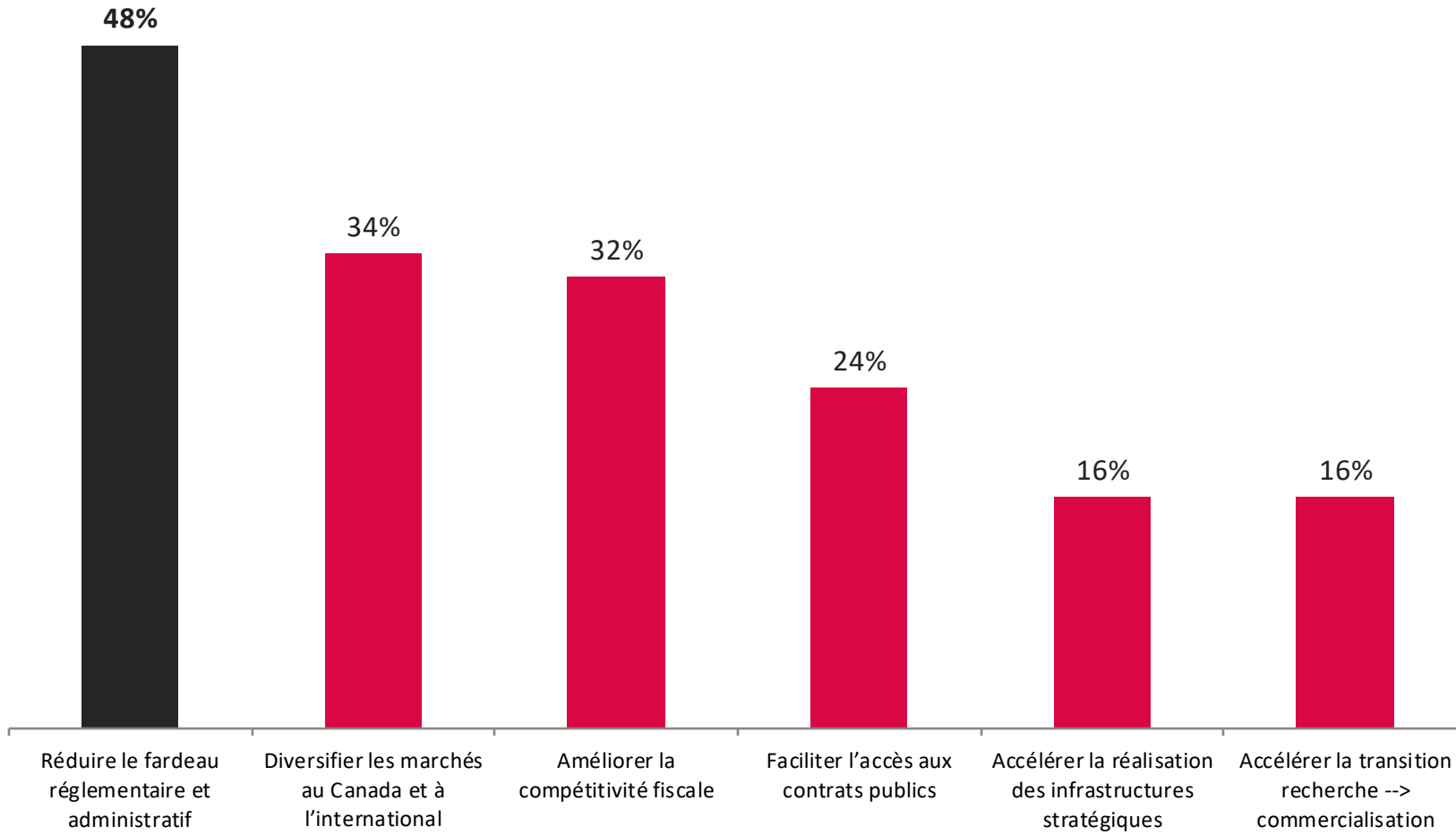
3

Alléger le fardeau réglementaire pour renforcer la compétitivité

.....



L'allègement réglementaire arrive en tête des leviers de compétitivité



Leviers de compétitivité et de résilience, n=116, Maximum de trois réponses. Le graphique présente les six leviers les plus cités.

48 %

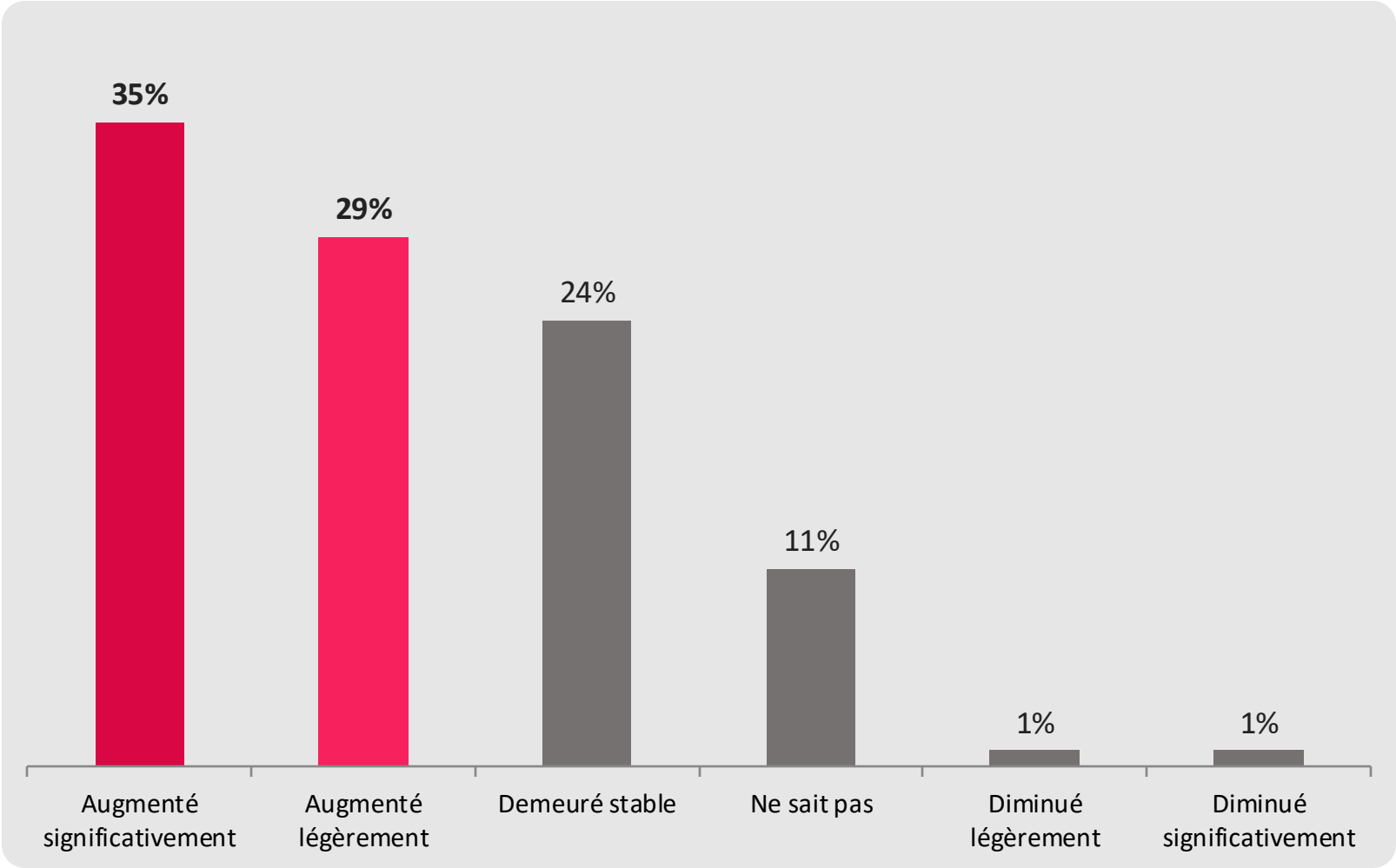
des répondants citent la réduction du fardeau réglementaire et administratif parmi les trois leviers qui contribueraient le plus à renforcer la compétitivité et la résilience de leur entreprise.

La diversification et l'amélioration de la compétitivité fiscale figurent aussi parmi les principales priorités

La diversification des marchés au Canada et à l'international recueille **34 %** des mentions, suivie de l'amélioration de la compétitivité fiscale, à **32 %**.

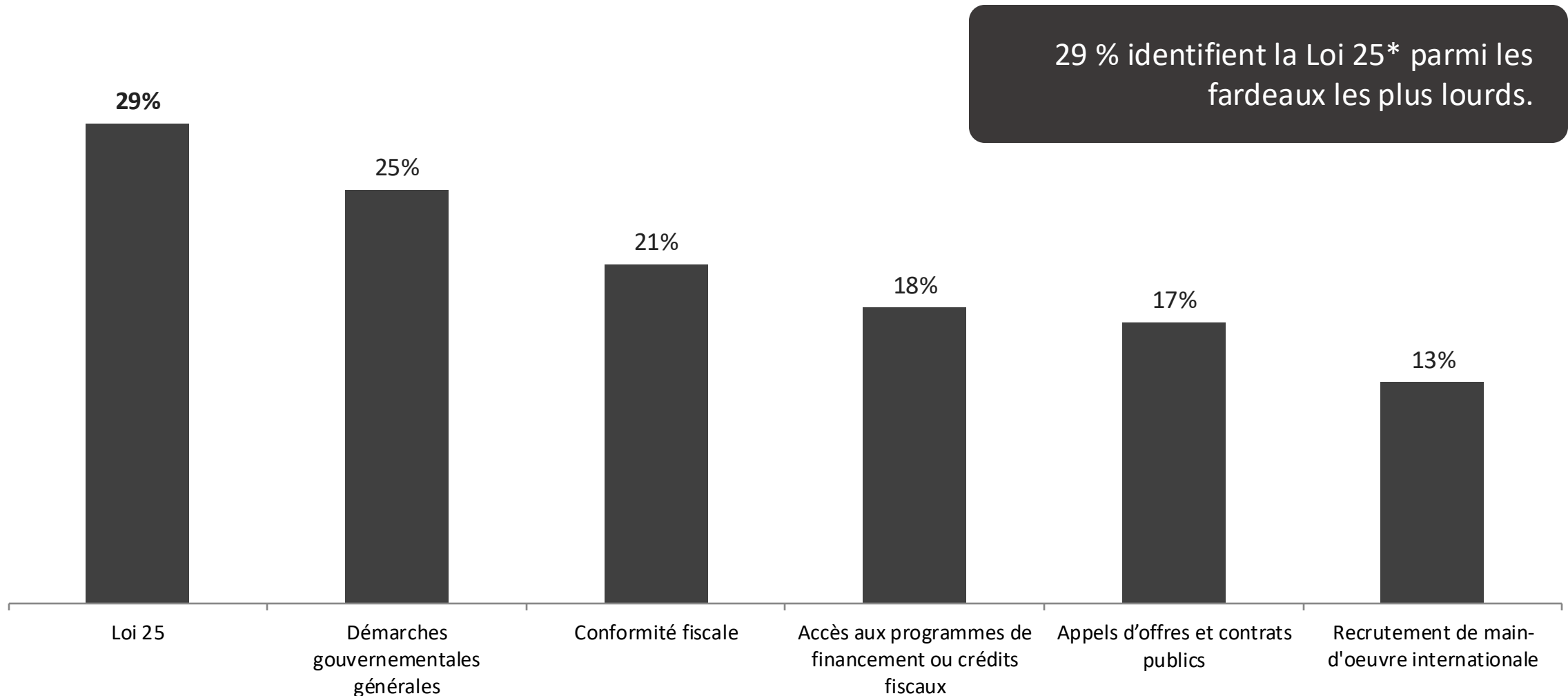
Le fardeau réglementaire s'est accru significativement pour près de deux entreprises sur trois

64 % estiment que le fardeau réglementaire et administratif a augmenté au cours des cinq dernières années.



Évolution perçue au cours des cinq dernières années, n=112

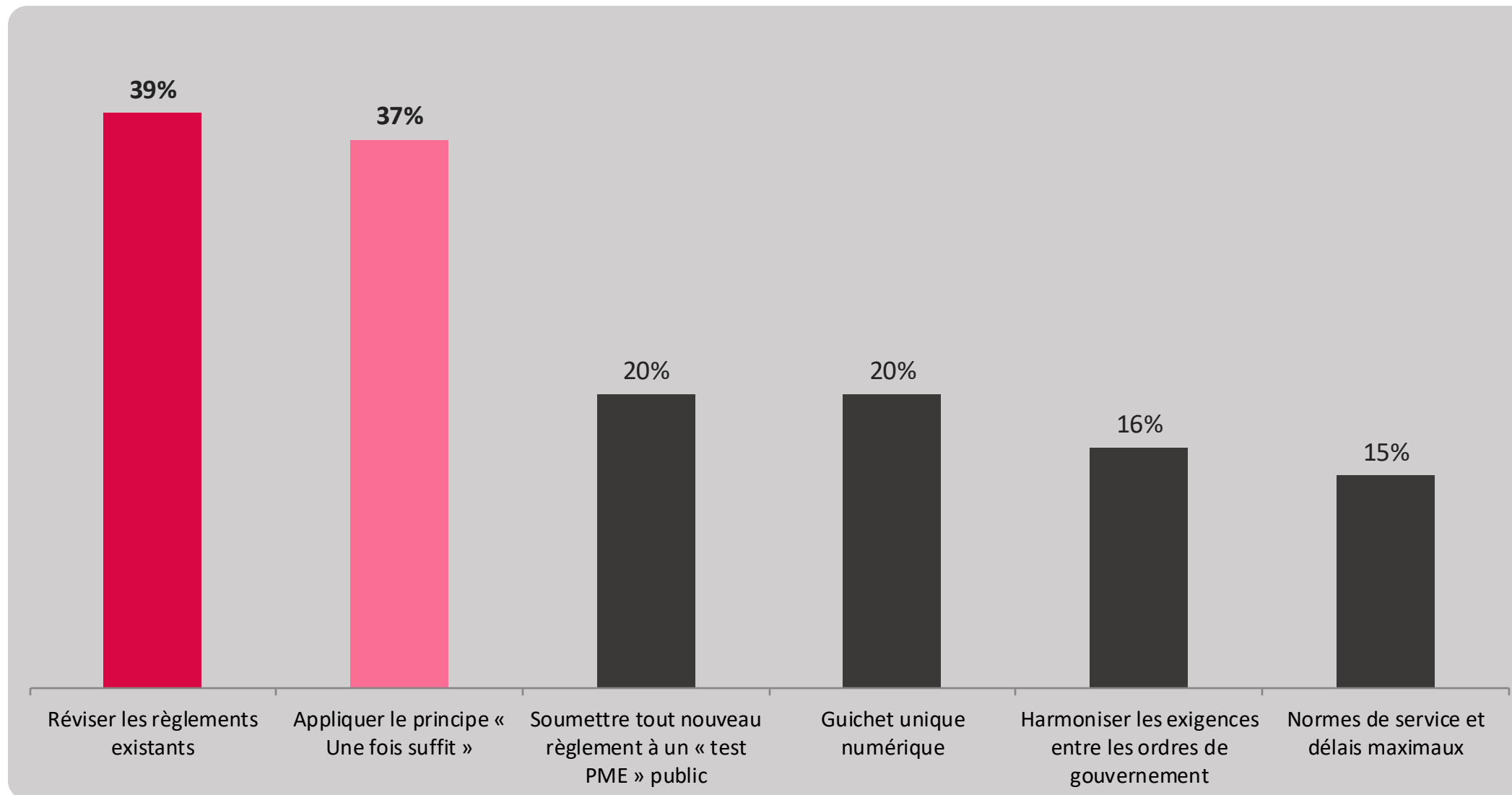
Les entreprises demandent d'abord de revoir et de simplifier les règles



Q : « Parmi les éléments suivants, lesquels représentent actuellement le plus lourd fardeau réglementaire ou administratif pour votre entreprise? » n=112, maximum de trois réponses.

*Loi 25 – Obligations relatives à la protection des renseignements personnels

39 % priorisent une révision systématique des règlements existants



Q : « Parmi les mesures suivantes, lesquelles le gouvernement du Québec devrait-il mettre en œuvre en priorité? », n=110, maximum de deux réponses

Conclusion

Les effets déclarés de l'incertitude commerciale dépassent les seules entreprises exportatrices. Les contre-tarifs canadiens entraînent déjà des hausses de coûts pour certains répondants, tandis que d'autres les anticipent. Les solutions de remplacement sont souvent plus coûteuses, assorties de délais supplémentaires ou encore à l'étude.

Les positions sur la riposte canadienne sont nuancées : certains répondants appuient la réponse annoncée, d'autres conditionnent leur appui à la protection des intrants essentiels, tandis que d'autres privilégient la négociation et le soutien sans contre-tarifs.

Le manque d'information est l'obstacle le plus cité à l'utilisation des programmes de soutien. L'admissibilité et l'adéquation des programmes aux besoins constituent également des freins déclarés.

Enfin, l'allègement réglementaire et administratif arrive en tête des leviers de compétitivité et de résilience retenus par les répondants. La révision des exigences et le principe « Une fois suffit » sont les mesures de simplification les plus citées.

Trois priorités d'action

.....

1. **Faciliter les exemptions et remises pour les intrants essentiels.**
2. **Mieux faire connaître les programmes et les adapter aux besoins.**
3. **Réduire le fardeau réglementaire et administratif.**



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
The Chamber of Commerce of Metropolitan Montreal



Fédération des chambres
de commerce du Québec

Note méthodologique

.....

Méthodologie

Ce coup de sonde a été réalisé du 8 au 25 septembre 2026 auprès des réseaux de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) et de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). La collecte regroupe 160 participations amorcées : 104 pour la CCMM et 56 pour la FCCQ.

Il offre un éclairage sur les effets du contexte commercial et les priorités des entreprises participantes. Les résultats sont indicatifs et s'interprètent au regard du profil des répondants. Cette consultation non probabiliste ne fait pas l'objet d'un calcul de marge d'erreur d'échantillonnage.

Les réponses aux questions communes sont fusionnées. Les bases varient de 69 à 132 répondants pour les questions de fond.

Les pourcentages reposent sur le nombre de répondants à chaque question, indiqué par « n ». Les non-réponses sont exclues, mais les réponses « Je ne sais pas » et « Ne s'applique pas » sont incluses. Les questions à réponses multiples peuvent totaliser plus de 100 %, et les arrondis occasionner de légers écarts.